

Zodiac Aerospace

Assemblée Générale Annuelle du 9 janvier 2018
Relative à l'exercice 2016/2017

Assemblée Générale des Actionnaires

Didier Domange

Président du Conseil de Surveillance

Travaux des comités

Laure Hauseux

Présidente du Comité d'audit

Travaux des comités

Laure Hauseux

Présidente du Comité d'audit

Comité d'Audit

Composition du Comité d'Audit

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, le Comité d'Audit était composé des cinq membres du Conseil de Surveillance (dont trois membres « indépendants ») suivants :

- Madame Laure Hauseux, en tant que Présidente (indépendant)
- Madame Gilberte Lombard
- Monsieur Louis Desanges
- la société FFP Invest (indépendant - représentée par Monsieur Frédéric Banzet)
- la société FSP (indépendant - représentée par Madame Florence Parly puis par Madame Isabelle Boccon-Gibod)

Les Commissaires aux comptes ainsi que le Directeur Administratif et Financier du Groupe et le Directeur de l'Audit et du Contrôle Interne du Groupe assistent également aux réunions du Comité d'Audit.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, le Comité d'Audit s'est réuni 7 fois.

Comité d'Audit

Travaux du Comité d'Audit au cours de l'exercice 2016/2017

Audit et Contrôle des Comptes (5 réunions spécifiques):

- Examen des comptes semestriels et annuels du Groupe et des principales options de clôture
- Examen de la situation opérationnelle des branches Cabin et Seats et risques associés (notamment risques avionneurs)
- Revue des budgets et des reforecasts
- Revue des communiqués financiers

Comité d'Audit

Travaux du Comité d'Audit au cours de l'exercice 2016/2017

Gestion des Risques, Contrôle Interne et Audit Interne (2 réunions spécifiques):

▪ Gestion des risques :

- Suivi de la cartographie des risques du Groupe
- Point d'avancement sur les plans de maîtrise des principaux risques du Groupe
- Bilan des pratiques commerciales et contrats d'agents
- Bilan des risques associés à la cybersécurité

▪ Contrôle interne :

- Suivi du plan de réduction des coûts
- Suivi des résultats du dispositif de contrôle interne

▪ Audit Interne :

- Point sur les dernières missions et les nouvelles zones de risques identifiées
- Point sur les recommandations d'audit en retard et plans d'action de l'exercice

Comité d'Audit

Travaux du Comité d'Audit au cours de l'exercice 2016/2017

Divers :

- Etude de la situation des mandats des commissaires aux comptes : après analyse et au regard des nouvelles règles de la Direction Audit, le Comité d'Audit a proposé au Conseil de Surveillance de renouveler le mandat du cabinet Fidaudit (10ème résolution)
- Le Comité d'Audit a entendu en tête à tête les Commissaires aux comptes, revu le rapport du Président du Conseil de Surveillance et le contenu des communiqués financiers et a pris connaissance des montants des honoraires versés aux Commissaires aux comptes

Travaux des comités

Louis Desanges

Président du Comité de
Sélection

Comité de Sélection

Composition du Comité de Sélection

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, le Comité de Sélection était composé des quatre membres du Conseil de Surveillance (dont trois « indépendants ») suivants :

- Monsieur Louis Desanges en tant que Président
- Madame Estelle Brachlianoff (indépendant)
- Monsieur Vincent Gerondeau (indépendant)
- FFP Invest (indépendant - représentée par Monsieur Frédéric Banzet).

Comité de Sélection

Travaux du Comité de Sélection au cours de l'exercice 2016/2017

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, le Comité de Sélection s'est réuni 2 fois et a plus spécifiquement examiné les sujets suivants :

- Examen des critères d'indépendance des membres du Conseil et validation de la qualification comme membres « indépendants » des six membres indépendants du Conseil de Surveillance
- Recomposition du Directoire
- Renouvellement de la mission de Madame Gilberte Lombard consistant à assurer les relations du Conseil de Surveillance avec les actionnaires de la Société

Travaux des comités

Patrick Daher

Président du Comité de Rémunération

Comité de Rémunération

Composition et réunions du Comité de Rémunération

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, le Comité de Rémunération était composé des quatre membres du Conseil de Surveillance (dont deux « indépendants ») suivants :

- Monsieur Patrick Daher en tant que Président (indépendant)
- Madame Gilberte Lombard
- Monsieur Vincent Gerondeau (indépendant)
- Madame Anne Aubert (membre du Conseil représentant les salariés)

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, le Comité de Rémunération s'est réuni 8 fois et a notamment examiné les sujets suivants :

- Attribution des actions de performance
- Rémunération des nouveaux membres du Directoire
- Conditions financières du départ de l'ancien Président du Directoire

Comité de Rémunération

Rémunération des membres du Directoire et du Président du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice 2016/2017 (*Say on Pay ex-post*)

L'Assemblée Générale est appelée à donner son avis sur :

- **la rémunération des actuels membres du Directoire au cours de l'exercice 2016/2017 :**
 - Monsieur Yann Delabrière, Président du Directoire (12^{ème} résolution)
 - Monsieur Maurice Pinault (13^{ème} résolution)
 - Monsieur Didier Fontaine (14^{ème} résolution)
- **la rémunération des membres du Directoire ayant quitté leurs fonctions en cours d'exercice, au titre de l'exercice 2016/2017 :**
 - Monsieur Olivier Zarrouati, ancien Président du Directoire (15^{ème} résolution)
 - Monsieur Benoît Ribadeau-Dumas (16^{ème} résolution)
 - Madame Yannick Assouad (17^{ème} résolution)
- **la rémunération de Monsieur Didier Domange, Président du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice 2016/2017 (18^{ème} résolution)**

Le détail de ces rémunérations est présenté dans le rapport annuel 2016/2017 au chapitre « Rémunérations et Avantages » et dans la brochure de convocation à l'Assemblée Générale.

Comité de Rémunération

Principes et critères encadrant la détermination de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance (*Say on Pay ex-ante*)

En application de l'article L. 225-82-2 du Code de commerce, l'Assemblée Générale est appelée à approuver les principes et critères encadrant la détermination de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance (19^{ème} résolution) :

- La rémunération des membres du Conseil de Surveillance se compose uniquement de jetons de présence, à l'exception du Président du Conseil de Surveillance qui bénéficie d'une rémunération spécifique au titre de son mandat de Président
- L'Assemblée Générale alloue aux membres du Conseil de Surveillance une somme fixe annuelle, dont le montant est ensuite réparti par le Conseil de Surveillance entre ses membres sous forme de jetons de présence
- La participation des administrateurs à des comités spécialisés peut donner lieu à l'attribution d'un montant supplémentaire de jetons de présence
- Au titre de l'exercice 2017/2018, le montant maximal des jetons de présence allouables aux membres du Conseil a été fixé à 400 000 euros par l'Assemblée Générale Mixte du 10 janvier 2011.

La politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2017/2018 est présentée dans le rapport annuel 2016/2017 au chapitre « Rémunérations et Avantages » et dans la brochure de convocation à l'Assemblée Générale.

Comité de Rémunération

Principes et critères encadrant la détermination de la rémunération des membres du Directoire (*Say on Pay ex-ante*)

En application de l'article L. 225-82-2 du Code de commerce, l'Assemblée Générale est appelée à approuver les principes et critères encadrant la détermination de la rémunération des membres du Directoire (20^{ème} résolution) :

- Les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux sont fixées par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité de Rémunération.
- Principes directeurs présidant à la détermination de la rémunération des membres du Directoire :
 - Reflet des valeurs et de la culture de l'entreprise
 - Rémunération basée sur la performance court terme et long terme de l'entreprise
 - Niveaux de rémunération mesurés et compétitifs avec les pratiques de groupes comparables
 - Importance des outils de rémunération à long terme : attribution annuelle d'actions gratuites de performance

Comité de Rémunération

Eléments de la rémunération des membres du Directoire

Au titre de l'exercice 2017/2018, les éléments de la rémunération des membres du Directoire seront les suivants :

- **Une rémunération fixe** annuelle
- **Une rémunération variable court terme** basée sur des critères de performance adaptés selon la situation de chaque mandataire social
- **Un intéressement long terme** consistant en une attribution gratuite d'actions de performance comportant pour leur acquisition :
 - une condition de présence
 - une obligation de conservation de deux ans après la date d'acquisition
 - des conditions de performance s'appréciant sur une période de trois exercices consécutifs, selon le niveau d'atteinte de deux objectifs fixés dans le Business Plan du Groupe : (i) la moyenne de l'EBITA calculée sur ces trois exercices et (ii) le taux de croissance organique du chiffre d'affaires, calculé sur cette même période.
- D'éventuels **autres éléments de rémunération** : rémunération exceptionnelle, autres avantages.

La politique de rémunération des membres du Directoire au titre de l'exercice 2017/2018 est présentée dans le rapport annuel 2016/2017 au chapitre « Rémunérations et Avantages » et dans la brochure de convocation à l'Assemblée Générale.

Point sur l'exercice 2016/2017

Yann Delabrière

Président du Directoire

3 priorités

Rétablir notre relation avec nos clients

Accélérer notre redressement opérationnel et notre transformation pour assurer une performance durable

Relancer l'innovation et l'investissement technologique

Rétablir notre relation avec nos clients

- Redonner la priorité aux clients de l'entreprise
- Résolution des problèmes les plus urgents en matière de livraison et de qualité pour les activités Cabine et Sièges
- Rétablissement d'un dialogue permanent et de qualité avec les constructeurs aéronautiques et les compagnies aériennes
- Une première série d'actions pour atteindre l'excellence opérationnelle en matière d'ingénierie, de gestion de programmes et de production industrielle

Accélérer notre redressement opérationnel et notre transformation pour assurer une performance durable

- **Déploiement du système d'exploitation Zodiac Aerospace Operating System (ZAOS)**
 - Lancement du programme « *Focus Acceleration Plan* »
 - Cibler la performance en termes de fabrication, d'ingénierie et de gestion de programme
 - Une approche pragmatique, appliquée avec rigueur et discipline
 - Sélection de sites prioritaires et de programmes pour la mise en œuvre rapide d'éléments clés du système opérationnel « *ZAOS Essentials* »
 - Support, coaching, implication du management

- **La transformation de l'entreprise est engagée**
 - Rationalisation de l'empreinte industrielle en Amérique du Nord
 - Création de centre d'excellence pour l'ingénierie pour l'activité Cabin
 - Rationalisation de l'activité structures de sièges
 - Poursuite des investissements au Mexique et en Tunisie pour améliorer la compétitivité de notre offre
 - Accélération des dépenses d'investissement pour moderniser l'outil industriel
 - Zodiac Aerospace Services à la pointe en termes d'efficacité du service client

Relancer l'innovation et les investissements technologiques

- **Répondre en priorité aux attentes des clients**
 - Performance environnementale, efficacité énergétique, confort et sécurité à bord des avions, génération de revenus et différenciation pour les compagnies aériennes
- **Une feuille de route pour l'innovation et la technologie**
 - Préparer les technologies, les produits et les processus futurs
 - Développer, compléter et rationaliser notre gamme de produits
 - Moderniser nos usines
- **Une redéfinition de l'offre produits pour l'activité Sièges**

Redressement des résultats financiers

- **Une forte amélioration du Résultat Opérationnel Courant au second semestre**
 - Un Résultat Opérationnel Courant de 229 M€ au S2, après une perte d'exploitation de -11 M€ au S1.
 - Grâce à une bonne performance des activités Aerosystems au S2 et une réduction des pertes des activités Aircraft Interiors
- **Une forte génération de trésorerie**
 - Forte génération de trésorerie au second semestre: +445 M€
 - Génération de trésorerie de 249 M€ pour l'exercice 2016/2017
 - Un endettement financier net sous contrôle

Réalisations de l'exercice

Zodiac Aerosystems

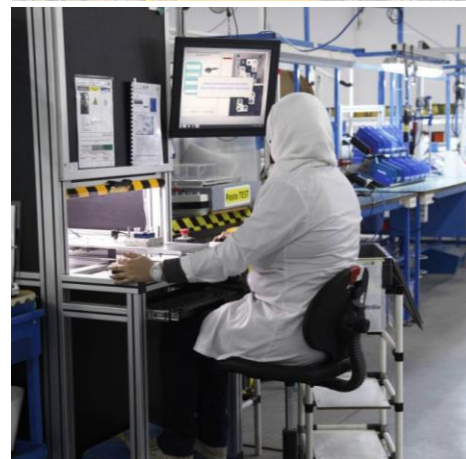
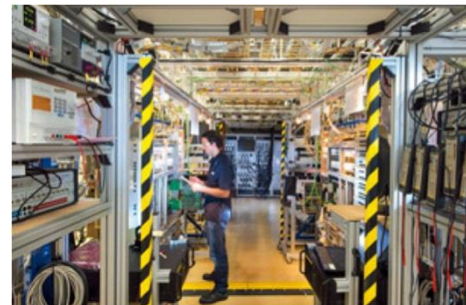
N°3 mondial des IFE

- Avec 35% de croissance du chiffre d'affaires en 2017, dépassant la barre des 100 M€, Zodiac Inflight Innovation est le n°3 mondial des systèmes In-Flight Entertainment*, avec le produit RAVE™
- Nouvelle sélections de RAVE™, qui se prépare à embarquer pour la première fois sur les nouvelles plateformes A350XWB et B777-X
- RAVE™ équipe les Boeing 737 MAX de FlyDubai, présenté lors du salon de Dubai
- Pour la deuxième année consécutive, RAVE™ a été distingué en février 2017 par le trophée du meilleur IFE Seat Centric au salon Aircraft Interiors Middle East



Zodiac Aerosystems: cœur électrique A350

- Zodiac Aero Electric est le fournisseur du « cœur électrique » de l'A350XWB et pour la première fois responsable du design et de l'intégration de l'ensemble du système de distribution primaire d'un avion
- Appelé PPDS (Primary Power Distribution System) ce système a été développé dans les bureaux d'étude de Montreuil et a été testé à Niort. Le cœur électrique est fabriqué dans l'usine de Niort



Masques à oxygène pour la station spatiale

- Les masques oxygène Eros à bord de la station spatiale internationale :
 - Le 13 janvier 2017, Thomas Pesquet et Shane Kimbrough sont sortis dans l'espace pour une intervention de six heures
 - Les spationautes ont effectué une oxygénation préalable avec les masques à oxygène de Zodiac Aerospace



Copyright : ESA/NASA

Zodiac Aerosystems

Zodiac Data Systems

- Un leader mondial des systèmes de télémétrie et télétransmissions pour l'aéronautique et le spatial
- Leader des équipements d'essais en vol, présent sur de nombreux programmes
- 2017 est une bonne année pour les activités Espace et communication : +15% de croissance



Premier système carburant complet Embraer E2

- Zodiac Aerospace fournit l'ensemble du système carburant du nouvel appareil d'Embraer
 - Distribution de carburant (pompes, valves, remplissage)
 - Inertage des réservoirs
 - Jaugeage carburant
 - Calculateurs



- Zodiac Seats fournit les nouvelles suites de première classe pour Singapour Airlines
 - Livrées en septembre 2017 et dévoilées au public en novembre 2017
 - 3 ans de coopérations avec Singapore Airlines et le studio de design Pierrejean
 - Prix du **“Best New First Class 2017”** par le Air Design Award



- Des suites séparées et cloisonnées pour une intimité totale
- Espace de repos avec lit plat et espace d'activité avec fauteuil pivotant et inclinable
- Deux suites accolées peuvent être réunies pour les personnes voyageant en couple et les deux lits convertis en lit double
- Une grande attention portée aux détails et à la qualité

Copyright : Singapore Airlines

Siège business Optima / Polaris

- Lancé lors du salon Aircraft Interiors 2017 de Hambourg, Optima définit une nouvelle norme en classe affaires
- Un compromis parfait entre confort du passager et efficacité de l'utilisation de l'espace en cabine
- Sélectionné par United Airlines et Air France



Polaris, le plus important contrat de sièges business en Amérique du Nord

Pour équiper toute la flotte long courrier A350, B767, B777 et B787

2 ans de design avec Acumen, Boeing et United
Plus de 5000 sièges vendus et plus de 1000 livrés



Intérieur de cabine du Bombardier C Series

- Zodiac Aerospace fournit, pour le C Series de Bombardier, l'intérieur complet (parois, galleys, cabinets de toilettes, coffres à bagages et rangements, blocs services passagers, porte du cockpit)
- Le C Series a effectué en août 2017 son premier vol commercial entre Zurich et l'aéroport de London City sous les couleurs de Swiss



Copyright : Bombardier & Swiss

Greenpoint livre un B777 VIP à Crystal Skye

- Transformation d'un Boeing B777-200LR VIP Technologies
- A bord du Crystal Skye, croisières aériennes et vols charters de luxe :
 - Espaces de convivialité : vaste salon-salle à manger, bar central avec cave à vin, canapés
 - Sièges Crystal Exclusive Class, version sur mesure du siège Aura de Zodiac Seats



Copyright : Greenpoint Technologies

Zodiac Cabin

De nouveaux succès

- Forte part de marché (75%) sur le segment des galleys destinés au Boeing 737MAX
- Zodiac Cabin fournit les galleys des avions d'affaires Bombardier Global 7000 et 8000



Finances

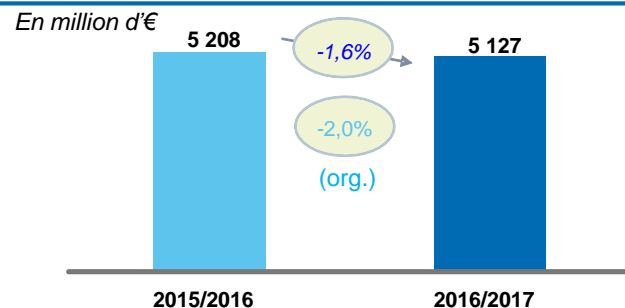
Didier Fontaine

Directeur Administratif et Financier,
Membre du Directoire

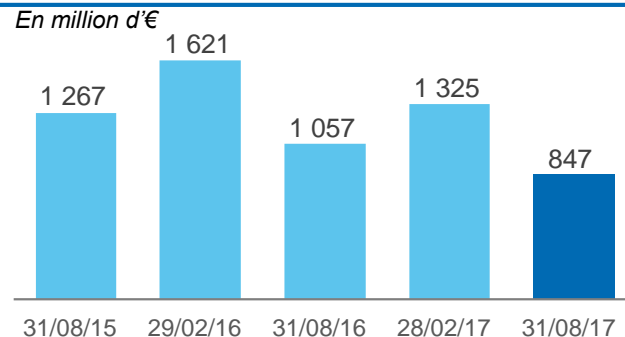
Résultats de l'exercice 2016/17

- **Chiffre d'affaires en baisse de -1,6% à 5,1 Md€**
 - Variation organique de -2,0%
- **Résultat Opérationnel Courant (ROC) de 218 M€ pour l'exercice 2016/2017**
 - Dans le haut de la fourchette de l'objectif de 200-220 M€ donnée en avril
 - Marge opérationnelle de 4,2% contre 5,2% en 2015/2016
- **Une diminution significative de la dette nette**
 - Génération de trésorerie de 249 M€ pour l'exercice 2016/2017
 - Dette nette de 847 M€ à fin août 2017 contre 1 057 M€ à fin août 2016 et 1 325 M€ à fin février 2017
 - Ratio Dette Nette / Ebitda de 2,28x à la fin de l'exercice
- **Une position financière solide**
 - Position de liquidité solide: 1 537 M€ (853 M€ de montant disponible sur les lignes de financement confirmées et 684 M€ de trésorerie)

Chiffre d'affaires 2016/2017



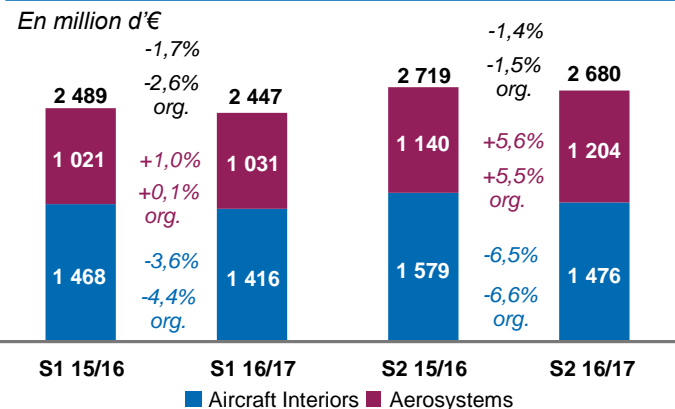
Dette nette



Une forte accélération des ventes d'Aerosystems au second semestre

- Chiffre d'affaires du Groupe en baisse de -1,5% en organique au S2 après une baisse de -2,6% au S1
 - Fort second semestre pour **Aerosystems**
 - +3,0% de croissance organique des ventes pour l'exercice
 - +5,5% en S2 en organique (+18,7% en sus de S1)
 - **Aircraft Interiors** encore faible
 - -5,6% de variation organique pour l'exercice
 - -6,6% en organique au S2 après -4,4% au S1
 - Seats est faible tandis que Cabin se stabilise

Accélération des ventes au S2



Le ROC s'améliore significativement au S2

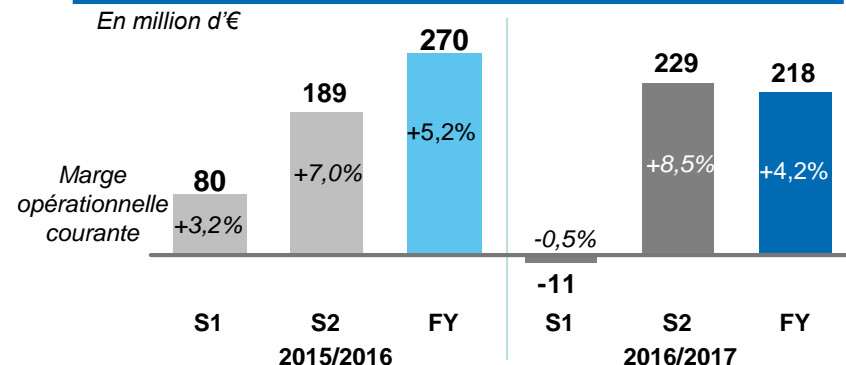
■ Un fort second semestre

- Résultat Opérationnel Courant de 229 M€ au S2, après une perte d'exploitation de -11 M€ au S1
- +8,5% de marge opérationnelle courante

■ Amélioration des branches Aerosystems et Aircraft Interiors

- Aerosystems a enregistré un très bon S2 grâce à l'accélération de ses ventes tout en assurant une bonne maîtrise de ses coûts
- Aircraft Interiors a réduit significativement ses pertes grâce à l'amélioration des performances opérationnelles dans les branches Cabin et Seats

Évolution du ROC



Évolution du ROC par activité pour S1 et S2

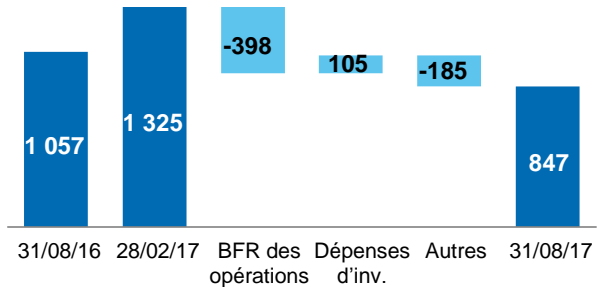
En million d'€ (arrondi)	ROC S1 2016/2017	ROC S2 2016/2017	Variation S1/S2
Aircraft Interiors	-130	-15	+116
Aerosystems	131	235	+105
Holding	-12	8	+20
Group	-11	229	+240

Une forte génération de trésorerie au second semestre: +445 M€

- Génération de trésorerie de 249 M€ pour l'exercice 2016/2017
- Génération de trésorerie de 445 M€ au second semestre
- Amélioration de 398 M€ du Besoin en fonds de roulement (BFR) au second semestre
 - Le BFR des opérations représente 30% du chiffre d'affaires à la fin de l'année 2017, contre 37,4% fin 2015

Évolution de la dette nette au S2 2017

En million d'€



Résultant en une baisse significative de la dette nette à la fin de l'exercice à 847 M€

▪ Une baisse significative de la dette nette

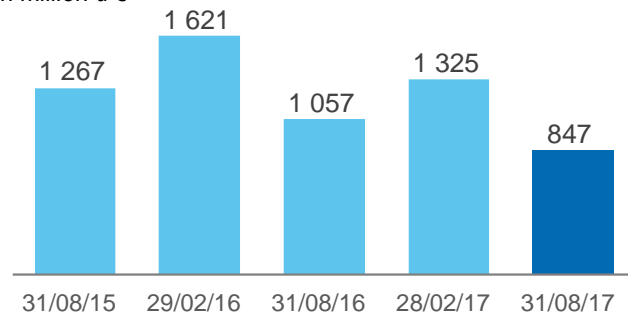
- 847 M€ à fin août 2017 contre 1 057 M€ à fin août 2016 et 1 325 M€ à fin février 2017
- Ratio dette nette / Ebitda de 2,28x

▪ Une situation financière solide

- Position de liquidité solide : 1 537 M€
 - 853 M€ de disponibilités sur les lignes de financement
 - 684 M€ de trésorerie

Dette nette

En million d'€



Rapport des Commissaires aux comptes

Assemblée Générale des actionnaires – 9 Janvier 2018
Exercice clos le 31 août 2017

Rapports des commissaires aux comptes

Les rapports émis au titre de l'exercice clos au 31 août 2017 sont les suivants :

- ▶ Rapport sur les comptes consolidés et Rapport sur les comptes annuels de votre Société (présentés respectivement pages 140 et 172 du Rapport Financier de votre Groupe). Le format de ces rapports a été sensiblement modifié pour l'aligner sur la structure et la terminologie des normes internationales d'audit.
- ▶ Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés (Page 174)
- ▶ Rapport sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne (Page 175)
- ▶ Trois rapports sur les opérations de capital (Consultables au siège de vote Société)

Rapport sur les comptes consolidés

Certification sans réserve ni observation

- ▶ Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice
 - ❑ sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères,
 - ❑ donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble des entités comprises dans la consolidation.

- ▶ L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit

- ▶ Nous portons à votre connaissance les points clefs de notre audit qui sont les suivants :
 - ❑ **Frais de développement** : Modalités de leur inscription à l'actif, de leur amortissement et de détermination de leur valeur actuelle.
 - ❑ **Evaluation des écarts d'acquisition** : Eléments retenus pour la détermination de leur valeur recouvrable.
 - ❑ **Risques et litiges** : Procédures en vigueur dans votre Groupe permettant leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable.

Rapport sur les comptes annuels

Certification sans réserve ni observation

- ▶ Nous certifions que les comptes sociaux de l'exercice
 - ❑ sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères ;
 - ❑ donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.
- ▶ L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit
- ▶ Le point clef de l'audit a été le suivant :
 - ❑ **Titres de participation** : Méthodes comptables décrites dans l'annexe et le cas échéant, examen des hypothèses et estimations retenues par votre Société pour déterminer leur valeur recouvrable à la clôture de l'exercice.
- ▶ Nous attestons l'exactitude et la sincérité des informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur

Autres rapports

■ Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

- ▶ Il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé, à soumettre à l'approbation de cette Assemblée Générale.
- ▶ Par ailleurs, deux conventions déjà approuvées par votre Assemblée Générale se sont poursuivies au cours de l'exercice (Contribution financière de 130 000€ à la Chaire Innovation Technologique et Entreprenariat portée notamment par l'ISAE et l'Ecole Polytechnique, Indemnité de non-concurrence dans le cadre du départ de Monsieur Olivier Zarrouati de 620 000€).

■ Rapport sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

- ▶ Relatif aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place et les autres informations relatives au dispositif de gouvernement d'entreprise.
 - Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de votre Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance.
 - Nous attestons que ce rapport comporte les informations requises portant principalement sur la composition du Conseil de Surveillance et son fonctionnement.

Rapports sur les opérations de capital

Les rapports relatifs aux opérations de capital sont les suivants :

- ▶ Rapport portant sur la réduction du capital par annulation des actions auto-détenues, conformément à la 21ème résolution.
- ▶ Rapport sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux éligibles conformément à la 22ème résolution.
 - ❑ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de ces opérations envisagées.
- ▶ Rapport sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise conformément à la 23ème résolution.
 - ❑ Emis sans observation sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée.

Questions-Réponses

Assemblée Générale des actionnaires – 9 Janvier 2018

Vote des résolutions à caractère ordinaire et extraordinaire

Résolutions à caractère ordinaire

PREMIÈRE RÉOLUTION

- Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes sociaux établis au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 faisant apparaître un bénéfice net de 25 025 506,09 euros.

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 août 2017

Résolutions à caractère ordinaire

DEUXIÈME RÉOLUTION

- Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes consolidés établis au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 faisant apparaître un résultat net part du Groupe de 73 417 000 euros.

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2017

Résolutions à caractère ordinaire

TROISIÈME RÉSOLUTION

- Cette résolution a pour objet de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017.
- Il n'est pas proposé de distribution de dividende au titre de l'exercice écoulé.
- Il est donc proposé d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 août 2017, qui s'élève à 25 025 506,09 euros, ainsi qu'il suit :
 - à hauteur de 10 477,35 euros à la réserve légale ;
 - le solde, soit 25 015 028,74 euros, en totalité au compte report à nouveau.

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017

Résolutions à caractère ordinaire

QUATRIÈME RÉOLUTION

- **Nous vous demandons, par cette résolution, de prendre acte du fait qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2016/2017, ainsi qu'il en résulte du rapport spécial des commissaires aux comptes.**

Approbation des conventions et engagements visés par les articles L.225-86 et suivants du Code de commerce

Résolutions à caractère ordinaire

CINQUIÈME RÉOLUTION

- **Cette résolution a pour objet d'autoriser la Société (sauf en cas d'OPA) à opérer sur ses propres actions :**
 - Durée de validité : 18 mois
 - Montant maximum destiné à la réalisation du programme de rachat : 300 millions d'euros
 - Prix maximum d'achat par action : 30 euros
 - Plafond de détention : 10% du capital

Autorisation à donner au Directoire en vue de permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions

Résolutions à caractère ordinaire

SIXIÈME RÉSOLUTION

- Par cette résolution, nous vous proposons de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Patrick Daher pour une durée de 2 ans.

Renouvellement du mandat de Monsieur Patrick Daher, membre du Conseil de Surveillance

Résolutions à caractère ordinaire

SEPTIÈME RÉOLUTION

- Par cette résolution, nous vous proposons de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Louis Desanges pour une durée de 2 ans.

Renouvellement du mandat de Monsieur Louis Desanges, membre du Conseil de Surveillance

Résolutions à caractère ordinaire

HUITIÈME RÉOLUTION

- Par cette résolution, nous vous proposons de constater, en application des dispositions statutaires relatives à la limite d'âge, la cessation du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Didier Domange.

Constatation de la cessation du mandat de Monsieur Didier Domange, membre du Conseil de Surveillance

Résolutions à caractère ordinaire

NEUVIÈME RÉOLUTION

- Par cette résolution, nous vous proposons de constater, en application des dispositions statutaires relatives à la limite d'âge, la cessation du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Elisabeth Domange.

Constatation de la cessation du mandat de Madame Elisabeth Domange, membre du Conseil de Surveillance

Résolutions à caractère ordinaire

DIXIÈME RÉOLUTION

- Par cette résolution, nous vous proposons de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la Société Fiduciaire Nationale de Révision Comptable – FIDAUDIT pour une durée de 6 exercices.

Renouvellement du mandat de la Société Fiduciaire Nationale de Révision Comptable – FIDAUDIT, commissaire aux comptes titulaire

Résolutions à caractère ordinaire

ONZIÈME RÉOLUTION

- Par cette résolution, nous vous proposons de constater la cessation du mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société SAREX, conformément aux dispositions légales applicables et, sous réserve de l'adoption de la 27e résolution inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, de ne pas pourvoir à son remplacement.

Constatacion de la cessation du mandat de la société SAREX, commissaire aux comptes suppléant

Résolutions à caractère ordinaire

DOUZIÈME RÉOLUTION

- Nous vous demandons, par cette résolution, d'émettre un avis favorable sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Monsieur Yann Delabrière, Président du Directoire depuis le 16 juin 2017, tels que présentés dans le rapport annuel 2016/2017 de la Société, Chapitre « Rémunérations et avantages », Section B.III.a.

Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Monsieur Yann Delabrière, Président du Directoire depuis le 16 juin 2017

Résolutions à caractère ordinaire

TREIZIÈME RÉOLUTION

- **Nous vous demandons, par cette résolution, d'émettre un avis favorable sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Monsieur Maurice Pinault, membre du Directoire, tels que présentés dans le rapport annuel 2016/2017 de la Société, Chapitre « Rémunérations et avantages », Section B.III.b.**

Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Monsieur Maurice Pinault, membre du Directoire

Résolutions à caractère ordinaire

QUATORZIÈME RÉOLUTION

- **Nous vous demandons, par cette résolution, d'émettre un avis favorable sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Monsieur Didier Fontaine, membre du Directoire depuis le 5 juin 2017, tels que présentés dans le rapport annuel 2016/2017 de la Société, Chapitre « Rémunérations et avantages », Section B.III.c.**

Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Monsieur Didier Fontaine, membre du Directoire depuis le 5 juin 2017

Résolutions à caractère ordinaire

QUINZIÈME RÉOLUTION

- **Nous vous demandons, par cette résolution, d'émettre un avis favorable sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Monsieur Olivier Zarrouati, Président du Directoire jusqu'au 15 juin 2017, tels que présentés dans le rapport annuel 2016/2017 de la Société, Chapitre « Rémunérations et avantages », Section B.III.d.**

Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Monsieur Olivier Zarrouati, Président du Directoire jusqu'au 15 juin 2017

Résolutions à caractère ordinaire

SEIZIÈME RÉSOLUTION

- **Nous vous demandons, par cette résolution, d'émettre un avis favorable sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Monsieur Benoît Ribadeau-Dumas, membre du Directoire du 21 novembre 2016 au 15 mai 2017, tels que présentés dans le rapport annuel 2016/2017 de la Société, Chapitre « Rémunérations et avantages », Section B.III.e.**

Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Monsieur Benoît Ribadeau-Dumas, membre du Directoire du 21 novembre 2016 au 15 mai 2017

Résolutions à caractère ordinaire

DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

- Nous vous demandons, par cette résolution, d'émettre un avis favorable sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Madame Yannick Assouad, membre du Directoire jusqu'au 9 septembre 2016, tels que présentés dans le rapport annuel 2016/2017 de la Société, Chapitre « Rémunérations et avantages », Section B.III.f.

Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Madame Yannick Assouad, membre du Directoire jusqu'au 9 septembre 2016

Résolutions à caractère ordinaire

DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION

- **Nous vous demandons, par cette résolution, d'émettre un avis favorable sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Monsieur Didier Domange, Président du Conseil de Surveillance, tels que présentés dans le rapport annuel 2016/2017 de la Société, Chapitre « Rémunérations et avantages », Section B.III.g.**

Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/2017 à Monsieur Didier Domange, Président du Conseil de Surveillance

Résolutions à caractère ordinaire

DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION

- **Nous vous demandons, par cette résolution et au vu du rapport figurant dans le rapport annuel 2016/2017 de la Société, Chapitre « Rémunérations et avantages », Section A.I. « Politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance », d'approuver les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunérations et les avantages de toute nature attribuables, à raison de leur mandat, aux membres du Conseil de Surveillance et à son Président.**

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunérations et avantages de toute nature attribuables, à raison de leur mandat, aux membres du Conseil de Surveillance et à son Président

Résolutions à caractère ordinaire

VINGTIÈME RÉOLUTION

- **Nous vous demandons, par cette résolution et au vu du rapport figurant dans le rapport annuel 2016/2017 de la Société, Chapitre « Rémunérations et avantages », Section B.I. « Politique de rémunération des membres du Directoire », d'approuver les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunérations et les avantages de toute nature attribuables, à raison de leur mandat, aux membres du Directoire et à son Président.**

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunérations et avantages de toute nature attribuables, à raison de leur mandat, aux membres du Directoire et à son Président

Résolutions à caractère extraordinaire

VINGT-ET-UNIÈME RÉSOLUTION

- Cette résolution a pour objet d'autoriser le Directoire à annuler tout ou partie des actions acquises ou à acquérir par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions visé à la 5e résolution, ou en vertu d'autorisations antérieures ou postérieures à la présente Assemblée Générale :
 - Durée de validité : 18 mois
 - Plafond : annulation dans la limite de 10% du capital social par périodes de 24 mois.

Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues

Résolutions à caractère extraordinaire

VINGT-DEUXIÈME RÉOLUTION

- Cette résolution a pour objet de permettre au Directoire d'attribuer gratuitement, aux salariés et mandataires sociaux éligibles, des actions existantes ou à émettre de la Société :
 - Plafond global : 0,6% du capital social
 - Sous-plafond pour les mandataires sociaux : 0,17% du capital social
 - Condition(s) de performance appréciée(s) sur une période minimale de 3 exercices consécutifs pour les mandataires sociaux
 - Période d'acquisition des actions de 3 ans minimum pour tous les bénéficiaires
 - Pour les mandataires sociaux :
 - la totalité des attributions sera soumise à condition(s) de performance,
 - une période de conservation de 2 ans sera obligatoire à compter de la fin de la période d'acquisition.
 - Durée de validité : 26 mois

Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'attribuer gratuitement des actions de la Société aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société ou de son Groupe

Résolutions à caractère extraordinaire

VINGT-TROISIÈME RÉOLUTION

- **Cette résolution a pour objet d'autoriser le Directoire à procéder à de telles émissions :**
 - Durée de validité: 26 mois
 - Prix des nouvelles actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital à émettre : au moins égal à 80% du Prix de Référence (i.e. la moyenne des cours cotés de l'action de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription du plan d'épargne ou plan assimilé), ou à 70% du Prix de Référence lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan est supérieure ou égale à 10 ans
 - Montant nominal maximum en capital: 300.000 euros (2,6% du capital)

Augmentations de capital en faveur des adhérents à un plan d'épargne

Résolutions à caractère extraordinaire

VINGT-QUATRIÈME RÉOLUTION

- Cette résolution a pour objet de modifier les dispositions statutaires relatives à la cessation des fonctions du ou des membres(s) du Conseil de surveillance représentant les salariés (article 19) afin d'y préciser qu'au cas où les conditions légales relatives au champ d'application de l'obligation de nomination d'un membre du Conseil de surveillance représentant les salariés ne sont plus remplies, le mandat du représentant des salariés se poursuit jusqu'à son terme.

Modification de l'article 19 « *Durée des fonctions* » des statuts de la Société

Résolutions à caractère extraordinaire

VINGT-CINQUIÈME RÉOLUTION

- Cette résolution a pour objet de supprimer l'article 20 « Actions de garantie » des statuts de la Société et de modifier corrélativement la numérotation des articles 21 à 49 des statuts de la Société.
- La suppression de cet article vous est proposée afin de permettre aux membres du Conseil de Surveillance d'apporter leurs actions de garantie à l'offre publique initiée par Safran et visant les actions de la Société.

Suppression de l'article 20 « *Actions de garantie* » des statuts de la Société et modification corrélatrice de la numérotation des articles des statuts de la Société

Résolutions à caractère extraordinaire

VINGT-SIXIÈME RÉOLUTION

- Cette résolution a pour objet de modifier les dispositions statutaires relatives à l'organisation et au fonctionnement du Conseil de surveillance (article 21) afin de prévoir la nomination d'un Vice-Président du Conseil de Surveillance qui aura le pouvoir de convoquer le Conseil de Surveillance dans les mêmes conditions que le Président du Conseil de Surveillance.

Modification de l'article 21 « *Organisation et Fonctionnement du Conseil de Surveillance* » des statuts de la Société

Résolutions à caractère extraordinaire

VINGT-SEPTIÈME RÉOLUTION

- Cette résolution a pour objet de modifier les dispositions statutaires relatives à la nomination du ou des commissaire(s) aux comptes de la Société (article 25) afin de les mettre en conformité avec la nouvelle rédaction de l'article L.823-1 du Code de commerce, dont il résulte que la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant n'est désormais obligatoire que si le commissaire aux comptes désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle.

Modification de l'article 25 « *Nominations - Pouvoirs* » des statuts de la Société

Résolutions à caractère extraordinaire

VINGT-HUITIÈME RÉOLUTION

- Cette résolution a pour objet de permettre d'accomplir les formalités légales consécutives aux décisions de l'Assemblée Générale.

Pouvoirs en vue des formalités